



Communiqué FSU

Déchéance de nationalité :

la lutte contre le terrorisme ne légitime pas tout, ni n'importe quoi !

Le gouvernement, sous la pression de l'opinion publique et de la légitime émotion causée par les attentats du 13 novembre dernier, vient d'annoncer au nom de la lutte contre le terrorisme une révision de la constitution incluant une mesure qui remet en cause le droit du sol en permettant la déchéance de nationalité pour les français bi-nationaux nés en France.

Le droit du sol est emblématique d'une conception de la nationalité et de la nation ouverte et positive. Et c'est pour cela qu'il est une des cibles politiques privilégiées de l'extrême droite car il est à l'opposé du repli sur soi et du rejet de l'autre qu'elle promet.

Pour la FSU, sa remise en cause n'est en rien de nature à soutenir le combat contre le terrorisme !

Le premier ministre a expliqué qu'il s'agissait d'une mesure symbolique ! Or ce sont bien plus que des symboles qui sont nécessaires pour vaincre le terrorisme.

Par contre cette mesure, qui est un danger dans ce qu'elle sous-tend pour le vivre ensemble, enfonce un coin dans la cohésion de la société en remettant en cause l'accès à la nationalité française par le droit du sol.

La FSU estime que cette mesure, inefficace dans la lutte contre le terrorisme, est dangereuse car elle risque par contre de semer le trouble dans la société en créant des clivages inutiles. Car c'est bien sur ce terrain que d'aucuns, à commencer par ceux qui se nourrissent aujourd'hui de la désespérance sociale, veulent nous entraîner : diviser, opposer et remettre en cause les fondements de notre démocratie.

Pour la FSU les citoyens, et particulièrement les jeunes, ont besoin de pouvoir être assurés de la détermination de l'État à traiter tous les citoyens français de la même manière.

La FSU demande au gouvernement de revenir sur cette proposition et aux parlementaires de refuser de l'avaliser.

Les Lilas le 24 décembre 2015